



Formation agronomique Sol et Fertilité en culture de PPAM

Lundi 18 et mardi 19 Octobre à Crupies (26)

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des bases solides de fonctionnement du sol
- Analyser son contexte pédoclimatique et agronomique afin d'améliorer ses pratiques professionnelles pour la production de PPAM
- Développer une gestion adaptée des cultures et décider du type d'intervention à mener

Public visé

Personnes cultivant déjà ou souhaitant mettre en culture des PPAM en lien avec les qualités de leurs sols

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire

Intervenant : Miguel Neau, botaniste-formateur, consultant en agro-environnement

Lieu, Dates et Horaires

Les 18 et 19 Octobre 2021 de 9h à 17h

Au centre Musiflore, 215 chemin de Musiflore, 26460 Crupies

Déroulé

Jour 1

Partie théorique :

- Introduction : Pédogénèse, durée de vie d'un sol, les quatre piliers du sol, les plantes et le sol, historique et évolution des sols cultivés
- Le sol complexe : les types et compositions des sols, matières minérales et organiques du sol, circulation de l'air et de l'eau, porosité et vitesse de ressuyage des sols, faune et flore du sol, dynamique et évolution des sols

Partie pratique : Découverte des milieux et des différents sols locaux

Sols forestiers, sols de prairies, sols de champs

Jour 2

Partie théorique :

- Sol et culture de PPAM : Sols et fertilité, besoins des PPAM, la fertilité du sol : Amélioration et limite
- Techniques agricoles en PPAMs : Le travail du sol, les amendements, le compostage...
- Facteurs de dégradation et de conservation des sols : Polyculture-élevage, assolement et rotation, cultures sans labour, paillage, terrasse, agriculture écologique, bocages et agroforesterie

Partie pratique : Profils de sols et qualification des sols cultivés en PPAMs, Pratique de quelques tests de routine, Analyses et discussions sur les pratiques agronomiques en cours et à venir

Méthodes pédagogiques : Chaque journée comporte une partie théorique en salle avec paper-board et utilisation de photos en diaporama et une partie pratique, sur le terrain avec des mises en situation et des démonstrations

Modalités d'évaluation : Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées en continu au cours des interventions et des mises en situation. Un bilan de satisfaction écrit sera distribué aux stagiaires en fin de formation.

INFOS et logistique

Durée de la formation 2 jours, 14h
Date limite d'inscription 07/10/2021
(bulletin d'inscription en page 2)

Tarifs de la formation

Agriculteurs éligibles VIVEA → mobilisation du fond VIVEA
Producteurs SIMPLES non VIVEA → 70 €
Autres publics : 150€ + adhésion au syndicat

Conditions d'accueil

Restauration Repas partagés tirés du sac ou possibilité de commander un pique nique
Hébergement : Possibilité de dormir sur place en demi-pension, bio et local
(Merci de préciser vos choix dans le bulletin d'inscription ci-dessous)

Plus de renseignements

Léa Rodier, 06 41 27 41 52 ou
secretariat@syndicat-simples.org

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

Financier(s)



simples
Tél. 06 71 30 58 53
contact@syndicat-simples.org
www.syndicat-simples.org





Bulletin d'inscription

Formation agronomique : Sol et fertilité en culture de PPAMs

Les 18 et 19 Octobre 2021 à Crupies (26)

A retourner par courrier avant le 7 Octobre à Léa Rodier, secrétaire administrative SIMPLE:
Syndicat SIMPLES - c/o L'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST

Les demandes COMPLETES seront gérées par ordre chronologique d'arrivée. Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception du dossier complet.

Mme – M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : em@il :

Date de naissance (si financement VIVEA)

Adhésion au syndicat SIMPLES – Si je ne suis pas déjà adhérent, j'adhère au syndicat en tant que

- sympathisant **20€**
- producteur.trice de PPAM sans mention SIMPLES **70€**

Coût de la formation

- Je suis éligible VIVEA : chèque de **caution de 70 € (non encaissé)**
- Je suis producteur/postulant SIMPLES et non éligible VIVEA : **70 €**
- Je suis adhérent au syndicat (producteur.trice sans mention ou sympathisant) : **150 €**

Merci de joindre à votre bulletin d'inscription le(s) chèque(s) à l'ordre du syndicat SIMPLES correspondant à votre situation

Pièces ou Infos à fournir pour le financement VIVEA le cas échéant :

- Je cotise à la MSA depuis plus de 2 Ans → n° SIRET :
- Je cotise à la MSA depuis moins de 2 Ans → Merci de fournir une Attestation de « régularité de situation au regard du fond d'assurance de formation VIVEA » délivrée par la MSA
- Je suis en démarche d'installation PPP _ 1ère année → Nous vous contacterons
- Je suis en démarche d'installation PPP _ 2 ou 3ème année → Merci de fournir une attestation de renouvellement d'éligibilité au financement VIVEA

Hébergement et restauration

- Je souhaite dormir sur place la nuit du 17/09 : 25 € (petit déjeuner inclu)
- Je souhaite dormir sur place la nuit du 18/09 : 40 € (dîner et petit déjeuner inclus)
- Je souhaite commander un pique-nique pour le repas du midi le 18/09 : 9 €
- Je souhaite commander un pique-nique pour le repas du midi le 19/09 : 9 €

TOTAL :€

(Merci de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque à l'ordre du syndicat SIMPLES correspondant à vos choix)

- Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible.

Date et signature :